



**NATIONS
UNIES**

UNEP/EA.6/7



**Programme
des Nations Unies
pour l'environnement**

Distr. générale
22 novembre 2023

Français
Original : anglais

**Assemblée des Nations Unies pour l'environnement
du Programme des Nations Unies pour l'environnement**

Sixième session

Nairobi, 26 février–1^{er} mars 2024

Point 5 de l'ordre du jour provisoire*

**Questions relatives à la politique et à la gouvernance
internationales en matière d'environnement**

Progrès accomplis dans l'application de la résolution 5/9 sur les infrastructures durables et résilientes

Rapport de la Directrice exécutive

I. Introduction

1. Le présent rapport fait le point des progrès accomplis dans l'application de la résolution 5/9 sur les infrastructures durables et résilientes, adoptée par l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). Au paragraphe 3 de la résolution, l'Assemblée pour l'environnement a prié la Directrice exécutive de soutenir les États Membres et les membres des institutions spécialisées dans leurs travaux destinés à intégrer la durabilité et la résilience dans la planification et la réalisation des infrastructures, par les moyens suivants : promouvoir la mise en œuvre des outils existants, développer davantage les connaissances, et fournir une assistance technique et un renforcement des capacités ; soutenir le partage des expériences et l'apprentissage entre pairs ; faciliter l'implication du secteur privé dans la planification et le développement d'infrastructures durables et résilientes et la mobilisation de financements pour ces dernières ; mettre la science en relation avec les politiques en matière d'infrastructures durables ; et appuyer la mise en œuvre des Principes internationaux de bonnes pratiques pour des infrastructures durables, notamment en les traduisant de manière qu'ils puissent être appliqués à des sous-systèmes et des groupes de parties prenantes spécifiques.

2. Dans cette résolution, l'Assemblée pour l'environnement a également prié la Directrice exécutive de continuer à recueillir et à partager les meilleures pratiques, les outils et les expériences en vue d'améliorer la durabilité des systèmes d'infrastructure, et de présenter un rapport contenant ces informations à l'Assemblée pour l'environnement à sa sixième session. On trouvera dans l'annexe au présent rapport une liste non exhaustive de ressources, rassemblant des bonnes pratiques, des outils et des enseignements tirés de l'expérience des pays.

II. Progrès accomplis dans l'application de la résolution 5/9

3. Des milliers de milliards de dollars d'investissements dans les infrastructures seront nécessaires au cours des prochaines décennies pour répondre aux besoins mondiaux en matière de développement. La durée de vie des infrastructures se mesurant généralement en décennies, les choix opérés quant à la manière d'investir cet argent auront des effets à long terme sur la durabilité.

* UNEP/EA.6/1.

Si les investissements dans les infrastructures continuent de se fonder sur les approches traditionnelles, ils demeureront un moteur des trois crises environnementales planétaires que sont les changements climatiques, la perte de biodiversité et la pollution.

4. Pour appliquer la résolution, le PNUE s'est inspiré de résolutions antérieures, en particulier la résolution 4/5 de l'Assemblée pour l'environnement sur les infrastructures durables, et des réseaux et partenariats existants, notamment le Partenariat pour des infrastructures durables, le Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables et le Partenariat pour l'action en faveur d'une économie verte. L'application de la résolution contribue à la réalisation des objectifs 1A, 1B, 2A, 2B et 3B de la stratégie à moyen terme du PNUE pour 2025.

5. Le présent rapport rend compte des efforts déployés par le PNUE pour appliquer la résolution en utilisant les Principes internationaux de bonnes pratiques pour des infrastructures durables comme cadre général. À cet effet, un appui a été apporté aux travaux que mènent les États Membres pour intégrer la durabilité et la résilience dans toutes les phases du cycle de vie des infrastructures, notamment la planification, la conception, les achats, le financement, la construction, l'exploitation et la maintenance, en mettant l'accent sur les politiques habilitantes pour chacune de ces phases. Cela a nécessité de mener des activités dans le cadre de différents projets et initiatives afin de faire participer un large éventail d'acteurs compétents. Dans le présent rapport, lesdites activités ont été regroupées selon les trois composantes du plan d'application : a) production et échange de connaissances ; b) renforcement des capacités techniques et institutionnelles des pays ; c) mobilisation de fonds publics et privés pour financer les projets d'infrastructures durables et résilientes.

A. Production de connaissances, échanges Sud-Sud et échanges triangulaires

6. Les activités de production et d'échange de connaissances ont porté principalement sur la collecte et la diffusion de bonnes pratiques et d'enseignements à retenir, ainsi que sur des études consacrées aux incidences positives et négatives du développement des infrastructures. Ces différentes activités ont permis de combler les déficits de connaissances en matière d'application des Principes internationaux de bonnes pratiques pour des infrastructures durables, de produire de nouvelles données susceptibles d'éclairer la prise de décisions, de faciliter, au sein d'un large groupe d'acteurs, la transmission de savoirs entre pairs et de couvrir ainsi de nombreux aspects différents des infrastructures durables et résilientes au cours des différentes phases de leur cycle de vie.

7. Une deuxième édition des *Principes internationaux de bonnes pratiques pour des infrastructures durables*¹ a été publiée en mars 2022 après la mise à jour des principes et leur approbation par la Réunion des hauts fonctionnaires du Groupe de la gestion de l'environnement des Nations Unies (GGE) en octobre 2021. Le site du PNUE-GIZ² hébergeant le *Sustainable Infrastructure Tool Navigator* (navigateur de recherche d'outils en matière d'infrastructures durables)³ a également été mis à jour et enrichi de nouveaux outils et d'un nouveau module d'études de cas présentant six premiers cas se rapportant à Cabo Verde, au Canada, au Ghana, à l'Indonésie, au Mexique et à l'Ukraine. Le PNUE a réalisé des versions vidéo des trois études de cas déjà publiées concernant le Chili, la République islamique d'Iran et le Zimbabwe. Six études de cas supplémentaires seront publiées avant la tenue de la sixième session de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement. En septembre 2023, l'Alliance mondiale pour les bâtiments et la construction (GlobalABC) a lancé le Hub des matériaux⁴, un nouveau centre de ressources conçu pour aider les gouvernements et les décideurs du monde entier à élaborer les politiques dont les pays ont besoin de toute urgence pour décarboner les bâtiments et la construction et réduire leurs incidences sur l'utilisation des ressources.

8. Dans le cadre d'un projet financé par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), le Centre mondial de surveillance pour la conservation du PNUE (PNUE-WCMC) a élaboré une base de données mondiale des investissements prévus dans les infrastructures routières et ferroviaires, en réalisant une cartographie des risques pour la nature d'un côté, et des avantages économiques et sociaux potentiels de l'autre. Pour réaliser ces travaux, il a fallu élaborer une nouvelle méthode d'estimation des impacts du développement d'infrastructures linéaires. La méthode employée et les résultats obtenus ont été publiés dans un rapport et sont également consultables au moyen d'un outil en ligne de visualisation des données⁵.

¹ <https://www.unep.org/resources/publication/international-good-practice-principles-sustainable-infrastructure>.

² Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (Agence allemande de coopération internationale).

³ <https://sustainable-infrastructure-tools.org/>.

⁴ <https://globalabc.org/sustainable-materials-hub/home>.

⁵ <https://www.giiviewer.org/>.

9. Le rapport intitulé *Global Resources Outlook 2024* (Ressources mondiales : perspectives 2024)⁶ du Groupe international d'experts sur les ressources examine le cadre bâti ainsi que les besoins en infrastructures d'autres services d'approvisionnement, par exemple en énergie, en solutions de mobilité et en nourriture. Ce rapport montre qu'en 2020, le logement et les moyens de transport, y compris la construction d'infrastructures, représentaient 55 % de la demande mondiale de matières (environ 59 milliards de tonnes métriques). Les minéraux non métalliques – dont le sable, le gravier et l'argile – destinés aux secteurs de la construction et de l'industrie représentent la part la plus importante des matières utilisées, laquelle a été multipliée par cinq depuis 1970. Cette augmentation est liée à la construction massive d'infrastructures dans de nombreuses régions du monde. La modélisation de scénarios montre qu'au niveau mondial, le stock de matériaux dans le cadre bâti continuera d'augmenter jusqu'en 2060 du fait de la croissance de la demande de services d'infrastructure. La garantie de la durabilité du nouveau parc immobilier, la réhabilitation du parc immobilier existant, l'utilisation plus intensive des bâtiments et la décarbonation de la production de matériaux font partie des recommandations sur lesquelles le Groupe international d'experts sur les ressources a mis l'accent pour réduire les ressources nécessaires au cadre bâti.

10. Avec l'appui de la GIZ, le Groupe international d'experts sur les ressources a également publié trois directives techniques à l'échelle nationale fondées sur le rapport mondial intitulé *Resource Efficiency and Climate Change: Material Efficiency Strategies for a Low-Carbon Future* (L'efficacité des ressources face au changement climatique : stratégies d'efficacité dans l'utilisation des matières premières pour un avenir à faibles émissions de carbone)⁷. Ces directives comprennent des évaluations de la réduction des émissions de gaz à effet de serre pouvant être obtenue grâce à l'application des stratégies d'efficacité matérielle aux immeubles résidentiels dans les pays du G7, ainsi qu'en Chine et en Inde. Elles répertorient les stratégies d'efficacité matérielle spécifiques à chaque pays, qui offrent des possibilités de réduction des émissions de gaz à effet de serre, capables d'accélérer la réalisation de l'objectif de zéro émissions nettes dans le secteur de la construction de bâtiments résidentiels en Argentine, en Indonésie et au Mexique. Ces stratégies comprennent notamment l'utilisation de matériaux à faible émission de carbone, la réduction de l'utilisation de ressources matérielles par la conception, la décarbonation des matériaux et le recours à des matériaux différents, la décarbonation des procédés de fabrication, la réduction des déchets et l'augmentation de la réutilisation et du recyclage.

11. Dans le cadre de l'Alliance mondiale pour les bâtiments et la construction, le PNUE et le Yale Center for Ecosystems + Architecture (Yale CEA) ont publié, en septembre 2023, un rapport sur la décarbonation et la réduction des déchets générés par le secteur du bâtiment et de la construction. Ce rapport, intitulé *Building Materials and the Climate: Constructing a New Future* (Les matériaux de construction et le climat : construire un nouveau futur), prône le recours à une approche fondée sur l'ensemble du cycle de vie en appliquant conjointement trois stratégies principales destinées à décarboner les matériaux de construction, à savoir : éviter l'extraction et la production non nécessaires, passer à des matériaux régénératifs et améliorer la décarbonation des matériaux classiques⁸.

12. Le PNUE a élaboré une version pilote d'un cadre permettant de mesurer les progrès accomplis au niveau national en matière d'infrastructures durables et résilientes, conformément à la méthodologie utilisée pour le cadre de mesure des progrès relatifs à l'économie verte, élaboré par le Partenariat pour l'action en faveur d'une économie verte, en consultation avec un groupe d'experts internationaux. Ce cadre de mesure pilote doit encore être perfectionné en suivant un processus itératif, et le PNUE étudie actuellement les moyens de faire participer les principaux partenaires et experts, notamment la Commission économique pour l'Europe et les membres du Green Growth Knowledge Partnership (Partenariat pour la connaissance de la croissance verte).

13. En partenariat avec l'Environmental Change Institute de l'Université d'Oxford et le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS), le PNUE a effectué une analyse de la contribution potentielle des solutions infrastructurelles fondées sur la nature à la réalisation des objectifs de développement durable, de l'Accord de Paris sur les changements climatiques et du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal. Les résultats, publiés en novembre 2023 dans le rapport intitulé *Nature-Based Infrastructure: How Natural Infrastructure Solutions Can Address Sustainable Development Challenges and the Triple Planetary Crisis* (Infrastructures naturelles : comment les solutions infrastructurelles fondées sur la nature peuvent aider à faire face aux enjeux du

⁶ Ce rapport sera présenté à l'Assemblée pour l'environnement à sa sixième session.

⁷ <https://www.resourcepanel.org/reports/resource-efficiency-and-climate-change>.

⁸ <https://www.unep.org/resources/report/building-materials-and-climate-constructing-new-future>.

développement durable et à la triple crise planétaire)⁹, ont permis de constater que les solutions infrastructurelles fondées sur la nature peuvent influencer jusqu'à 79 % des cibles associées aux 17 objectifs de développement durable. L'utilisation combinée de ces solutions et des infrastructures construites peut avoir un impact beaucoup plus important sur les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable, en influençant la réalisation d'environ 25 à 50 % de cibles supplémentaires par rapport à une utilisation séparée, principalement du fait des multiples avantages sur les plans environnemental, social et économique que peuvent apporter les solutions infrastructurelles fondées sur la nature. Les infrastructures naturelles peuvent également influencer sur 70 % des cibles du Cadre mondial de la biodiversité et contribuer à la réalisation des objectifs d'atténuation et d'adaptation fixés dans l'Accord de Paris. Il s'agit là de la seule forme d'intervention en matière d'infrastructures qui peut permettre de progresser simultanément dans la réalisation des objectifs de développement durable et des cibles de l'Accord de Paris et du Cadre mondial de la biodiversité.

14. Le PNUE est aussi en train de mettre au point deux nouveaux outils qui visent à faciliter l'application des Principes internationaux de bonnes pratiques pour des infrastructures durables. Le premier est un outil d'évaluation de l'alignement des politiques sur lesdits Principes, élaboré en collaboration avec l'UNOPS, qui s'appuie sur l'outil d'évaluation des capacités en matière d'infrastructures (CAT-I) mis au point par l'UNOPS ; le second est une méthode d'intégration de la nature dans le processus de planification des infrastructures, élaborée en collaboration avec l'Université d'Oxford.

15. Outre les activités de production de connaissances susmentionnées, le PNUE a organisé des activités de diffusion et de partage des connaissances auxquelles il a également pris part, et a déployé des efforts concertés pour diffuser les meilleures pratiques, les outils et les expériences en utilisant divers moyens de communication, y compris des publications de partenaires, des articles de blog et des podcasts. Parmi les manifestations coorganisées par le PNUE, on citera une manifestation organisée conjointement avec l'Institution of Civil Engineers, qui a réuni des représentant(e)s de gouvernements et de la société civile venu(e)s partager leurs expériences sur la manière d'utiliser les outils existants pour intégrer les questions de durabilité dans la planification des infrastructures ; un séminaire sur les infrastructures de transport et la biodiversité avec le Ministère français de la transition écologique ; et un séminaire sur le modèle d'apprentissage pour la durabilité des infrastructures (ISLe).

B. Mobilisation des pays, assistance technique et renforcement des capacités

16. Avec le soutien financier de la Suisse, le PNUE a aidé la Commission économique pour l'Europe et ses États membres à planifier et à préparer la Conférence ministérielle « Un environnement pour l'Europe » tenue en 2022, dont l'un des deux thèmes était consacré aux infrastructures durables. Le PNUE a contribué à l'établissement de documents d'information et à la définition du cadre dans lequel la manifestation se déroulerait, a fourni des orientations concernant les engagements volontaires que les pays pouvaient prendre pour concourir à l'application des Principes internationaux de bonnes pratiques pour des infrastructures durables, et a organisé une manifestation en marge de la Conférence sur le financement des infrastructures naturelles. Les États membres ont pris au total 40 engagements concernant les mesures à prendre pour encourager la mise en place d'infrastructures durables et résilientes¹⁰.

17. Afin de soutenir le processus consultatif sur les infrastructures durables, mené par le Groupe de la gestion de l'environnement et initié dans le cadre de la mise en œuvre de la résolution 4/5 de l'Assemblée pour l'environnement, le PNUE, l'Institut pour la gestion intégrée des flux matériels et des ressources et le Ministère chilien des travaux publics ont réalisé une évaluation du caractère propice de l'environnement au Chili, qui a permis de recenser les obstacles majeurs au développement d'infrastructures durables dans le pays et de donner la priorité aux moyens de les surmonter. Le PNUE a également signé un mémorandum d'accord avec le Ministère chilien des travaux publics afin de continuer à apporter un appui aux infrastructures durables. En mettant à profit les liens établis avec le Partenariat pour l'action en faveur d'une économie verte, le PNUE a également évalué le caractère propice de l'environnement au Rwanda et en Thaïlande, et prévoit de réaliser d'autres évaluations en Afrique du Sud, au Costa Rica et en El Salvador.

18. Le PNUE, le Global Centre on Adaptation, l'Université d'Oxford et l'UNOPS ont conjointement aidé le Gouvernement ghanéen à élaborer une feuille de route nationale sur la résilience

⁹ <https://doi.org/10.59117/20.500.11822/44022>.

¹⁰ https://www.greenpolicyplatform.org/initiatives/batumi-initiative-green-economy-big-e/knowledge?f%5B0%5D=initiative_knowledge_theme%3A52529.

des infrastructures dans les secteurs de l'eau, de l'énergie et des transports¹¹. Cette feuille de route a été établie sur la base d'une évaluation des risques climatiques auxquels les biens bâtis et les actifs naturels sont confrontés dans les trois secteurs considérés et comprend 35 interventions concrètes permettant au Gouvernement ghanéen de renforcer la résilience des infrastructures. La méthode proposée dans cette feuille de route et les produits connexes viennent éclairer l'élaboration du plan national d'adaptation du Ghana, piloté par le PNUE à l'aide d'un financement du Fonds vert pour le climat. Le PNUE travaille également en collaboration avec la GIZ, l'Institut international du développement durable, l'UNOPS et le Ministère ghanéen de l'environnement, de la science, de la technologie et de l'innovation afin d'appuyer la mise en œuvre d'une action prioritaire de la feuille de route en fournissant une assistance technique et un appui au renforcement de la capacité à intégrer la nature dans les processus de planification des infrastructures nationales.

19. Le PNUE collabore avec le Ministère ghanéen des travaux publics et du logement à l'élaboration d'une feuille de route nationale pour les bâtiments et la construction dans le cadre du projet « Transformer le cadre bâti au moyen de matériaux durables », qui est financé par le Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement et qui est également mis en œuvre au Bangladesh, en Inde et au Sénégal. Cette feuille de route nationale décrira les grandes étapes à suivre pour décarboner le secteur du bâtiment et de la construction.

20. Avec l'appui financier du Gouvernement chinois et du Fonds pour l'environnement mondial, et en collaboration avec les membres du Partenariat pour des infrastructures durables et les Gouvernements mexicain, rwandais et singapourien, le PNUE a organisé, entre novembre 2021 et septembre 2022, trois ateliers régionaux de renforcement des capacités d'une durée d'une semaine sur les infrastructures durables et résilientes à l'intention des décideurs en Asie du Sud-Est, en Amérique latine et en Afrique de l'Est. En 2022, il a également organisé deux ateliers en Côte d'Ivoire et en Zambie sur les infrastructures tenant compte des questions de genre, qui ont contribué à éclairer l'élaboration de notes d'orientation sur la question du genre et les infrastructures dans chacun de ces pays.

21. En tirant parti des travaux réalisés antérieurement au Rwanda et de son statut de nouveau pays membre du Partenariat pour l'action en faveur d'une économie verte, le PNUE a organisé à l'intention des décideurs rwandais, en avril 2023, un atelier de formation intensive des formateurs d'une semaine sur les infrastructures durables et résilientes. Des discussions sont actuellement menées sur les suites à donner potentielles, en mettant fortement l'accent sur les infrastructures de transport et la biodiversité, ainsi que sur les liens avec le plan de travail du Partenariat pour l'action en faveur d'une économie verte, qui est encore en cours d'élaboration par ses membres.

22. En partenariat avec l'Université Duke, Conservation International et la Coalition internationale pour les infrastructures durables, le PNUE a lancé une initiative de formation à la durabilité des infrastructures, baptisée ISLe (Infrastructure Sustainability Learning), qui vise à renforcer les capacités en facilitant l'apprentissage et l'échange de connaissances entre pairs grâce à un ensemble de réseaux virtuels d'échange de pratiques à l'intention des spécialistes des projets d'infrastructure durable travaillant sur des questions d'intérêt commun ou dans les mêmes zones géographiques, avec l'appui d'un centre d'excellence. Un programme de formation pilote d'un an sur l'application des Principes internationaux de bonnes pratiques pour des infrastructures durables a été achevé ; plus de 700 décideurs et praticien(ne)s du monde entier, y compris du secteur privé, y ont pris part. La planification et la collecte de fonds pour la deuxième phase de l'initiative ISLe sont en cours, l'objectif étant de lancer trois nouveaux réseaux poste-à-poste d'ici fin 2023.

23. En novembre 2022, les Gouvernements français et marocain et l'Alliance mondiale pour les bâtiments et la construction ont annoncé le lancement de l'initiative *Buildings Breakthrough*, qui vise à faire en sorte que les bâtiments résilients à émissions quasi nulles deviennent la norme d'ici 2030. Vingt-cinq pays avaient déjà rejoint l'Initiative avant son lancement officiel à l'occasion de la vingt-huitième Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, organisée en novembre 2023. Ce lancement sera suivi, en mars 2024, d'un Forum mondial sur les bâtiments et le climat afin de renforcer la collaboration intergouvernementale dans ce domaine dans l'ensemble de la chaîne de valeur du secteur de la construction.

24. Le PNUE, en tant que secrétariat du Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables et de son réseau One Planet, fait actuellement appel aux principaux partenaires et parties prenantes pour qu'ils contribuent à la mise au point d'une initiative phare visant à rehausser les ambitions climatiques dans le secteur du bâtiment et de la construction par la circularité, en tirant parti de l'importante influence des marchés publics.

¹¹ <https://content.unops.org/publications/Ghana-roadmap-web.pdf>.

Dans le cadre de la nouvelle Stratégie mondiale en faveur d'une consommation et d'une production durables (2023–2030), qui considère les marchés publics durables comme un élément clef du changement dans les chaînes de valeur et les secteurs à fort impact, cette initiative phare permettra : a) d'élaborer et de promouvoir des normes, règles et pratiques mondiales en matière de circularité dans le secteur de la construction, en utilisant une approche fondée sur l'ensemble du cycle de vie, en partenariat avec les gouvernements et le secteur privé ; b) d'établir un cadre d'engagement stratégique et un partenariat multipartite pour le partage des connaissances et le renforcement des capacités afin d'aider les gouvernements et les administrations locales à mettre à profit leur pouvoir de planification, de gestion et d'achat pour accélérer l'adoption de ces normes, règles et pratiques. Cette initiative phare se trouve dans sa phase initiale et réunit l'Alliance mondiale pour les bâtiments et la construction, par l'intermédiaire de son sous-groupe de travail sur l'économie circulaire pour les matériaux de construction, dirigé par la Finlande et le Royal Melbourne Institute of Technology (anciens responsables du programme Aménagement et construction durables du réseau One Planet), et le programme Achats publics durables du réseau One Planet, avec l'appui de l'UNOPS et d'ONU-Habitat.

C. Financements publics et privés destinés aux infrastructures durables

25. Si les investissements et l'expertise technique du secteur privé s'avèrent de plus en plus indispensables pour combler le déficit d'infrastructures, le secteur public est encore à l'origine de la majeure partie des investissements infrastructurels. Pour faciliter l'alignement des budgets publics sur les investissements dans les infrastructures durables, le PNUE, en collaboration avec la Smith School of Enterprise and the Environment de l'Université d'Oxford, a mis au point des outils d'élaboration de budgets publics viables, qui peuvent être appliqués aux prévisions de dépenses relatives aux infrastructures afin de recenser les possibilités, les obstacles et les lacunes, et de formuler des recommandations destinées à accroître les investissements dans les infrastructures durables, résilientes et inclusives. Cette boîte à outils sera mise à l'essai, à titre pilote, en El Salvador et pourra ensuite être utilisée dans d'autres pays.

26. Dans le cadre des travaux pilotes à réaliser en El Salvador, le PNUE recherchera également des solutions et des mécanismes permettant de mobiliser des fonds pour les projets d'infrastructure durable, en coopérant avec les banques multilatérales et régionales de développement, telles que la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures, et fournira une assistance technique et des services de renforcement des capacités pour aider les institutions financières privées et les investisseurs à financer des solutions infrastructurelles fondées sur la nature et à aligner leurs placements sur les objectifs en matière d'infrastructures durables. Cette approche pourra ensuite être appliquée dans d'autres pays. Outre les travaux à mener en El Salvador, le PNUE entame également un dialogue avec les banques régionales de développement sur la mobilisation de fonds, notamment en étudiant les possibilités de partenariat avec la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures et la Banque européenne d'investissement. S'agissant de cette dernière banque, le PNUE étudie les moyens d'intégrer la durabilité et la résilience dans les projets exécutés dans le cadre de l'initiative « Global Gateway » de l'Union européenne.

27. L'Alliance mondiale pour les bâtiments et la construction, en collaboration avec l'Initiative de collaboration du PNUE avec le secteur financier, a organisé une formation régionale à l'intention des banques commerciales d'Europe de l'Est, de la région Asie-Pacifique et d'Afrique sur les investissements dans les bâtiments écologiques comme moyen de faire évoluer leurs portefeuilles de placements vers une plus grande proportion d'actifs à plus faibles émissions de carbone liées aux matériaux de construction et à l'exploitation. Une autre formation est prévue pour l'Amérique latine en 2024.

III. Enseignements tirés

28. S'ils sont bien planifiés, les investissements dans les infrastructures peuvent permettre de répondre aux crises multiples, notamment l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets, la surexploitation des ressources, la perte de biodiversité et la pollution. Toutefois, la plupart des nouvelles infrastructures continuent d'être développées selon une approche se cantonnant dans le statu quo, ce qui ne permet pas de mettre en place des infrastructures durables à l'échelle requise pour répondre aux enjeux mondiaux ; et bon nombre des mesures de planification ne permettent toujours pas d'anticiper les incidences probables d'un climat de plus en plus instable.

29. Les approches intégrées qui prennent en considération tous les aspects de la durabilité tout au long du cycle de vie des infrastructures, en tenant compte des liens existant entre les différents systèmes d'infrastructure, peuvent contribuer à l'obtention de résultats plus durables qui favorisent davantage la résilience. Lorsque les infrastructures sont jugées en tant que « système de systèmes »,

il est possible d'équilibrer les compromis et les synergies entre différents projets et secteurs pour assurer une prestation de services plus efficace et plus résiliente, qui est mieux à même de contribuer à la réalisation des objectifs nationaux de développement durable.

30. La planification des infrastructures doit nécessairement prendre en compte les tendances futures, et non pas seulement les données historiques et rétrospectives. À l'avenir, elle devra prendre en considération les scénarios possibles et émergents avancés par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, afin que les futures cartes de crue centennale et les autres outils de modélisation pertinents tiennent compte de l'analyse des scénarios les plus à jour. Les praticien(ne)s devront également intégrer les solutions fondées sur la nature dans les processus de planification et de conception, ce qui nécessitera de repenser les programmes scolaires et universitaires actuels traitant des infrastructures durables.

31. Pour que le développement et l'exploitation des infrastructures deviennent moins gourmands en ressources et en carbone, les planificateur(rice)s et les concepteur(rice)s devraient envisager toutes les options disponibles pour répondre aux besoins en matière de services, en commençant par les solutions autres que la construction de nouvelles infrastructures « grises », par exemple le prolongement de la durée de vie des systèmes d'infrastructure existants, les investissements dans des infrastructures naturelles et fondées sur la nature, les solutions « dématérialisées » rendues possibles par les technologies numériques, et la gestion de la demande de certains services.

32. De nombreux obstacles au développement d'infrastructures durables et résilientes doivent encore être surmontés, notamment : le manque de coordination intersectorielle et interdisciplinaire parmi les principaux acteurs aux niveaux international et national ; le manque de capacités à traiter la grande quantité d'informations et d'outils disponibles, à comprendre quand, comment et dans quel but les utiliser et par la suite à mettre en place les institutions, politiques et cadres de gouvernance (autrement dit, l'environnement favorable) requis pour en tirer parti efficacement ; l'impression que les infrastructures durables sont plus coûteuses que les solutions moins durables qui se cantonnent dans le statu quo ; le manque de mécanismes de financement des infrastructures durables, en particulier des infrastructures naturelles ; l'impossibilité, faute des capacités requises, de constituer des réserves de projets durables et résilients susceptibles d'être financés.

33. Pour surmonter ces obstacles, il est nécessaire d'assurer un plus grand soutien financier et technique, notamment sous la forme d'un renforcement des capacités et d'une assistance technique portant sur l'intégration de la nature et des services écosystémiques dans le processus de planification des infrastructures et les décisions d'investissement, la coordination interministérielle et interdisciplinaire, l'élaboration de dossiers de décision pour les solutions infrastructurelles durables et résilientes tenant compte des avantages économiques, sociaux et environnementaux à long terme qui peuvent contrebalancer les coûts initiaux, ainsi que pour les mécanismes de financement novateurs qui intègrent ces coûts et avantages et répartissent les risques en conséquence.

34. Le PNUE a constaté un intérêt et un engagement de plus en plus marqués de la part des pays qui souhaitent recourir aux Principes internationaux de bonnes pratiques pour des infrastructures durables pour éclairer leurs politiques et plans directeurs nationaux en matière d'infrastructures en vue de les aligner sur les objectifs de développement durable et l'Accord de Paris, et qui lui ont demandé son concours dans cette entreprise, ce qui nécessitera la mobilisation de ressources financières supplémentaires.

IV. Recommandations et mesures proposées

35. L'action menée pour relever les défis que présentent les infrastructures durables suppose de mobiliser un large éventail de parties prenantes et de partenaires, notamment les décideurs, les spécialistes de la planification, les concepteur(rice)s, les constructeur(rice)s, les exploitant(e)s, les bailleur(se)s de fonds et les investisseur(se)s. Les gouvernements ont toutefois un rôle important à jouer dans la création d'un environnement propice aux investissements dans des infrastructures durables et résilientes. Par conséquent, l'Assemblée soulignera peut-être souligner qu'il est nécessaire de renforcer les politiques et réglementations nationales visant à intégrer la durabilité et la nature dans les décisions de financement des infrastructures, dans l'optique d'aligner les financements publics et privés sur les plans et stratégies nationaux destinés à appliquer le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal, et sur les trajectoires visant à limiter l'élévation de la température moyenne de la planète à un maximum de 1,5 °C.

Annexe

Liste des ressources

La liste ci-après est une liste non exhaustive des ressources disponibles qui mettent en lumière les bonnes pratiques, les retours d'expérience, les outils existants et d'autres ressources liées aux infrastructures durables.

- Le [Sustainable Infrastructure Tool Navigator](#) (navigateur de recherche d'outils en matière d'infrastructures durables) est une base de données de plus de 100 outils permettant d'intégrer les pratiques de durabilité tout au long du cycle de vie des infrastructures, accompagnés d'études de cas sur leur utilisation.
 - Les [Principes internationaux de bonnes pratiques pour des infrastructures durables](#) rendent compte des bonnes pratiques internationales recueillies dans le cadre de consultations avec plus de 30 organisations partenaires et plus de 70 États Membres.
 - La Plateforme de connaissances sur la croissance verte héberge une [base de données contenant des études de cas sur les infrastructures durables](#), qui mettent en lumière les meilleures pratiques et les enseignements à retenir.
 - Le [Hub des matériaux de construction durables de l'Alliance mondiale pour les bâtiments et la construction \(GlobalABC\)](#) contient des ressources relatives à la décarbonation du secteur de la construction.
-